

École de la Lancée (secondaire)

Période couverte par le PÉ : Du 2023-07-01 au 2027-06-30

Général : but du projet éducatif

L'école De la Lancée définit, dans son projet éducatif, les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative de ses élèves.

Général : encadrements légaux

Certains aspects de la démarche d'élaboration du projet éducatif découlent de dispositions stipulées dans la Loi sur l'instruction publique (LIP). Les éléments prescrits sont les suivants :

- les modalités d'élaboration, le contenu, l'échéancier des travaux, la transmission, la diffusion et l'évaluation du projet éducatif des établissements d'enseignement. (LIP, articles 36, 37, 37.1, 74 et 75 pour les écoles et articles 97, 97.1, 97.2 et 109.1 pour les centres)
- la cohérence entre les orientations et les objectifs établis dans le projet éducatif avec ceux du plan d'engagement vers la réussite. (LIP, article 209.2)
- les modalités visant la coordination de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère. (LIP, articles 209.2 et 459.3)

La démarche de planification stratégique fait référence au plan stratégique du Ministère, au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et au projet éducatif de l'établissement.

Général : mission

Le centre de services scolaire a pour mission d'établir des établissements d'enseignement sur son territoire, de les soutenir et de les accompagner en leur rendant accessibles les biens et services et en leur offrant les conditions optimales leur permettant de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité et de veiller à leur réussite éducative, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification de la population.

À cette fin, en respectant le principe de subsidiarité, il organise les services éducatifs offerts dans ses établissements et s'assure de leur qualité ainsi que de la gestion efficace, efficiente, équitable et écoresponsable des ressources humaines, matérielles et financières dont il dispose.

Le centre de services scolaire veille également à la promotion et à la valorisation de l'éducation publique sur son territoire, en collaboration avec ses établissements d'enseignement et le comité de parents, de même qu'il contribue, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, économique et culturel de sa région.

Source: LIP article 207.1 sept 2022

Vision et valeurs : vision

Gestion personnalisée au service de la réussite

Maximiser l'utilisation d'outils de suivi et de monitoring des résultats.

Implantation d'un modèle de gestion de proximité

Adapter la culture organisationnelle aux enjeux liés à la réussite des élèves.

Parents, personnel et partenaires

Accroître la confiance envers l'immense potentiel du Centre de services scolaire de Montréal

Vision et valeurs : valeurs

- audace
- bienveillance
- efficacité
- engagement

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement externe

L'école De la Lancée est un établissement primaire et secondaire spécialisé qui est situé dans les locaux du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du centre sud de l'île de Montréal (CIUSSS), sur le site du Mont St-Antoine.

L'école offre environ 160 places à des élèves âgés de 10 à 18 ans. La plupart résident au Centre jeunesse du Mont St-Antoine, d'autres relèvent de ressources intermédiaires (familles d'accueil/foyers de groupe) et environ le tiers d'entre eux résident dans leur famille. Ils ont tous un suivi avec un intervenant du ministère de la santé et des services sociaux (MSSS) et/ou relié à la loi sur le système de justice pénale pour les adolescents LSJPA. Les niveaux d'enseignement dispensés à l'école De la Lancée sont les suivants : 2e et 3e cycle du primaire, 1er et 2e cycle du secondaire, programme transit-15 et formation aux métiers semi-spécialisés (FMS).

Nous travaillons également en étroite collaboration avec le programme d'information sur le travail et la recherche d'emploi de Montréal (PITREM) ainsi qu'avec différents organismes sociaux et entreprises pour favoriser une intégration sociale harmonieuse de tous les élèves.

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement interne

Des services adaptés

Nous accueillons et référons en continu des élèves présentant des défis d'adaptation (TSA, troubles anxieux, troubles du langage, troubles graves du comportement, troubles de l'attachement, troubles de santé mentale, traumatismes complexes...). L'école De la Lancée offre un environnement éducatif bienveillant qui s'adapte aux besoins de chacun d'eux. Tous ont un plan d'intervention individualisé élaboré en partenariat avec les parents et les intervenants sociaux. Nous offrons la certification continue qui facilite le passage d'un niveau à un autre. Un service d'orientation dynamique et personnalisé s'assure que chacun des élèves soit dirigé sur une voie menant à la diplomation ou à la qualification.

Une équipe engagée

Les pratiques collaboratives sont au cœur de notre philosophie d'intervention. Tous ont participé à l'élaboration du projet éducatif. Au quotidien, vingt enseignants soutenus par une quinzaine de professionnels et d'employés de soutien travaillent en constante concertation pour assurer qualité et cohérence dans le suivi des élèves. Différents comités (admission, encadrement, pédagogie et clinique) veillent à la coordination des services et au développement de pratiques inclusives. Nous visons la présence et le maintien de l'élève dans son milieu d'apprentissage en favorisant la présence des éducateurs spécialisés et des professionnels dans la classe. Plusieurs espaces aménagés dans l'école sont ponctuellement utilisés pour permettre aux élèves de se remobiliser rapidement afin de réintégrer leur groupe.

Des activités stimulantes

De multiples occasions sont créées pour développer le sentiment d'appartenance et pour soutenir la motivation et la présence des élèves : ligues sportives, activités parascolaires diversifiées, animations thématiques, tournois, local de musique, gala de fin d'année, etc.

Forces et zones de vulnérabilité : forces

- Certification continue qui facilite le passage d'un niveau à un autre.
- Présence d'éducateurs spécialisés et de professionnels dans la classe.
- Plusieurs espaces aménagés dans l'école sont utilisés pour permettre aux élèves de se remobiliser afin de réintégrer la classe.
- Adaptation aux besoins individuels des élèves (pédagogie et encadrement différenciés)
- Philosophie d'intervention centrée sur la bienveillance
- Équipe dévouée en constante collaboration
- Activités parascolaires comme levier (motivation et persévérance)

Forces et zones de vulnérabilité : zones de vulnérabilité

- Entrées et sorties continues des élèves
- Absentéisme
- Faible prédisposition à l'apprentissage
- Nombreuses sorties de classe et suspensions
- Accès parfois difficile aux évaluations professionnelles des élèves (diagnostics non-connus)
- Parents parfois peu impliqués dans le suivi scolaire des élèves
- Coordination école-intervenants sociaux-famille

Enjeux, orientations et objectifs

Enjeu : Compétence des élèves à comprendre une consigne à l'oral et à l'écrit

Orientation : Rehausser le niveau des compétences en littératie et en numératie

Objectif : Augmenter le pourcentage d'élèves de notre école qui réussissent en français lecture de 10 % d'ici juin 2027

Enjeu : La diplomation et la qualification

Orientation : S'assurer que tous les parcours mènent à une première diplomation ou qualification

Objectif : Augmenter le pourcentage d'élèves ayant accès à une passerelle CFMS vers le DEP de 10 % d'ici juin 2027

Enjeu : Réussite des élèves en mathématiques

Orientation : Rehausser le niveau des compétences en littératie et en numératie

Objectif : Accroître le pourcentage d'élèves du premier cycle du secondaire qui réussissent en mathématique de 10 % d'ici juin 2027